

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LA RÉSOLUTION 2025-05-202

AVIS est donné que lors de sa séance ordinaire du 26 mai 2025, le conseil municipal de la Ville de Beloeil a adopté la résolution 2025-05-202.

Cette résolution a pour objet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI-2024-9129) afin de permettre un projet d'agrandissement du bâtiment existant et le changement d'usage passant d'unifamiliale à maison de chambres pour personnes ayant une déficience. À cet effet, le PPCMOI modifie notamment l'usage, les normes de stationnement, la gestion des matières résiduelles ainsi que la zone tampon.

Cette résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et s'applique à la zone H-161, laquelle est décrite approximativement comme suit :

La zone concernée est bordée approximativement au sud par la rue Laurier, à l'ouest par la rue de Montenach, au nord par la rue Dupré et à l'est par la rue Bernard.

Conséquemment à l'adoption de cette résolution, une assemblée publique de consultation sera tenue à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, le lundi 16 juin 2025, à 19 h 30. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera la teneur de cette résolution et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

La résolution peut être consultée sur le site Internet de la Ville, en cliquant sur le lien ci-dessous. Une copie peut également être obtenue sans frais en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 pendant les heures normales d'ouverture ou par courriel au greffe@beloeil.ca

Donné à Beloeil, ce 29 mai 2025

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

Consulter la résolution 2025-05-202

Télécharger l'avis public

